

Plateforme de valorisation des patrimoines ruraux

Carte postale

Thématique : Social et communautaire, culture.
Titre du projet : Coordination d'une plateforme de valorisation des patrimoines ruraux en Hesbaye brabançonne.
Initiateur du projet : GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne.
Axe 4, Leader.
Durée du projet : 2010 - 2014
Localisation : communes de Beauvechain, Hélécine, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche et Ramillies.
Montant total du projet : 231 300 €.

Pour accompagner le développement d'activités de promotion, de préservation, d'analyse et de mise en valeur de toutes les dimensions du patrimoine (de l'architecture aux paysages), le GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne a créé une plateforme de valorisation des patrimoines ruraux.



Mots-clés : participation citoyenne, participation publique, sensibilisation du public, société rurale, héritage culturel, paysage, Leader, Groupe d'action locale.

Description du projet

Nature du projet, contexte

Sur le territoire du Groupe d'action locale (GAL) Culturalité en Hesbaye brabançonne, les communes n'ont généralement pas les ressources financières nécessaires pour se charger du patrimoine au-delà de la restauration de monuments, quand elles en obtiennent les financements. En revanche, de nombreuses associations s'occupant de patrimoine existent.

Le projet du GAL a donc pour but d'accompagner la mise en valeur autour de toutes les dimensions du patrimoine, avec la particularité d'être dans une action globale qui vise les patrimoines bâti et paysager, qui ne sont d'ailleurs, pour le GAL, pas dissociables.

Avec
le soutien de la



Wallonie



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.

Dans ce contexte, le projet a surtout une vocation de sensibilisation et d'information ; il est peu « politique » car volontairement peu lié, du point de vue des paysages, aux problèmes du logement et de l'accès au foncier, très présents sur le territoire du GAL.

Le projet démarre réellement en 2010 avec l'engagement d'un chargé de mission. Un groupe de travail (GT) est mis en place. Celui-ci se réunit deux fois par an pour décider des orientations et piloter le projet.

Objectifs

La plateforme élaborée par le GAL a pour objectif d'accompagner le développement d'activités de promotion, de préservation, d'analyse et de mise en valeur de toutes les dimensions du patrimoine, de l'architecture aux paysages.

Concrètement, les objectifs sont :

- la mise en valeur du cadre de vie rural spécifique à l'est du Brabant wallon ;
- la préservation des richesses patrimoniales et des ressources naturelles et paysagères du territoire ;
- la sensibilisation et le renforcement d'une prise de conscience patrimoniale pour une évolution durable de ce cadre de vie.

Description des principales actions menées

- Mise en place d'un projet signalétique « Ouvrez l'œil, paysage et patrimoine se dévoilent » : 41 panneaux sur le patrimoine et 12 tables d'orientation ont été installés sur des parcours déjà balisés. L'idée est d'inviter le passant à prendre connaissance du paysage à travers des informations générales et des focus thématiques (sur les implantations d'éoliennes, par exemple). Le projet, abordé avec le GT, a demandé un long travail d'écriture et de recherche de cartes postales d'illustration.
- Distribution des cahiers pédagogiques « J'explore mon environnement au fil des saisons en Hesbaye brabançonne » aux élèves des classes de 3^e à 6^e primaire des écoles volontaires : les cahiers ont été élaborés avec les conseillers d'environnement de la région, les instituteurs et l'asbl Atelier sorcier. Les éléments importants du patrimoine, vu dans son ensemble, ont été pointés. L'objectif est la sensibilisation et le développement d'un sentiment d'appartenance à la région.
- Organisation des séances d'informations « Une année d'informations et d'échanges en Hesbaye brabançonne » : les séances partent du constat que des citoyens, compétents (architecte...) ou non, ont envie de s'impliquer. Dans chaque commune, le GAL a donc effectué un travail avec les Commissions consultatives de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM), constituées principalement de citoyens. Un programme (sous forme de dépliants) avec des éléments de lecture et d'analyse (sur le dessin d'architecture, par exemple) a été distribué aux membres des CCATM sous la forme d'une boîte à outils. Des séances d'information à destination des citoyens sont également organisées une fois par mois (sur la taille des arbres fruitiers, sur la meilleure intégration des zonings, sur la gestion des espaces verts, sur les projets innovants en agriculture...).
- Création des Sentes à Hélécinne : cinq artistes, en résidence d'une à deux semaines, ont été invités à créer des œuvres d'art sur les chemins et sentiers du village d'Hélécinne. L'idée est de faire rentrer l'art dans le paysage rural pour sensibiliser le public à l'environnement. Un objectif de promotion touristique complète l'objectif artistique et culturel.

Avec
le soutien de la



Wallonie



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.

Résultats & impacts

- Dans le cadre du projet signalétique, le patrimoine a été mis en valeur de façon pédagogique.
- Concernant les cahiers pédagogiques, l'outil est diffusé dans les écoles qui en font la demande en début d'année, comme complément au cours d'éveil. À cette occasion, le GAL a pu développer un très bon réseau avec les établissements scolaires, qui sont souvent en demande d'animation, et un « pool d'animateurs terroir » a été mis en place. Il fait appel à des personnes du territoire qui souhaitent transmettre leur passion. Quinze personnes sont intervenues une fois par semaine, la première année. L'idée a engendré la création d'outils d'animation (sur le cycle de l'eau, les hirondelles...).
- 20 à 30 personnes ont participé à chaque fois aux séances d'information à destination des citoyens. Face à ce succès, le GAL espère maintenir ce type de séances toute l'année, au-delà de l'information sur le patrimoine. Les séances seront un lieu d'information, de sensibilisation et d'échange du GAL avec les citoyens.
- Enfin, dans le cadre des Sentes à Hélécine, cinq œuvres ont été inaugurées le 26 octobre 2014 lors d'une journée spéciale qui a rassemblé 500 à 600 personnes. Le projet sera renouvelé après 2014.

Leçons et commentaires

S'ajoutant aux quatre volets développés dans le cadre du projet, un inventaire participatif (à remplir par des volontaires) sur le petit patrimoine a été testé ; le temps manquait cependant pour développer vraiment le projet. Ce dernier a néanmoins aidé certaines communes à monter des dossiers de demande de financement pour des restaurations.

Certaines difficultés sont apparues, notamment le fait que la plateforme concerne le patrimoine rural dans son ensemble (monuments et paysages), les deux domaines étant gérés par des administrations régionales différentes. Néanmoins, l'administration qui s'occupe de patrimoine bâti a accepté que le GAL dévie un peu vers le paysager. Par ailleurs, le projet se situant dans un domaine qui n'est pas prioritaire pour les communes, il est difficile d'avoir de leur part une participation active. Mais le projet a toutefois permis la mise en place d'un réseau d'échanges entre agents communaux qui se sont rencontrés : dans ce sens, c'est une vraie plateforme d'échange. Enfin, concernant le volet signalétique, il a été constaté des actes de vandalisme à plusieurs endroits, bien que tous les contacts aient été pris (propriétaires...).

Les perspectives de développement sont nombreuses : le GAL réfléchit notamment à un outil de coordination supracommunale en matière de patrimoine (paysages). C'est un enjeu public en ce qui concerne le logement et l'accès au foncier, un sujet sensible en Hesbaye brabançonne (hinterland bruxellois). Un projet de ce type est plus politique et concerne des choix de société (aménagement du territoire).

Le GAL a également le projet de développer des actions dédiées aux paysages et à l'agriculture : dans un cadre de paysage d'openfield et de grandes cultures, le GAL souhaite promouvoir le dialogue entre le monde de l'agriculture et les associations qui s'occupent d'environnement.

Aspects financiers

Le budget global est de 231 300 € (45% Feader, 45% RW, 10% local).

Information « contact »

Personne de contact : Marie Langhendries, coordinatrice du GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne.

Tél : 010/24 17 19

Mail : ml@culturalite.be

Avec
le soutien de la



Wallonie



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.

Page du projet sur le site web du GAL : www.culturalite.be/patrimoine

Auteur et date de mise à jour

Mars 2015.

Avec
le soutien de la



Wallonie



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.